

La fiscalité en mouvement EXPERTsuisse Tax Sessions

Thèmes fiscaux actuels issus des sessions parlementaires
Une offre destinée aux membres, en collaboration avec les ordres

13 janvier 2021 (Lausanne, 18 h)

29 septembre 2021 (Lausanne, 18 h)

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Groupe cible

Les EXPERTsuisse Tax Sessions sont une offre réservée aux membres d'EXPERTsuisse qui fournissent des services de conseil fiscal de haute qualité et qui doivent maintenir leurs connaissances techniques à jour.

Contexte et problématique

Le flot continu de nouvelles lois, de modifications de loi et de nouveautés prévues en matière fiscale rendent compliquée la fourniture de prestations de conseil fiscal et fiduciaire. Pour s'y retrouver dans cette jungle d'informations en perpétuel changement, il faut avoir accès à des informations de fond de première main, c'est-à-dire issues des sessions.

Thèmes

Les EXPERTsuisse Tax Sessions reprennent les thèmes actuels provenant du domaine fiscal. Les questions fondamentales relevant de la fiscalité sont traitées sur la base de données du jour même:

- Quelles sont les conséquences des projets parlementaires sur le paysage fiscal suisse?
- Quels thèmes posent de grands défis à la branche du conseil sur le plan pratique (services fiduciaires, conseil fiscal, etc.)?

Objectifs

Les EXPERTsuisse Tax Session informent les participants des derniers développements dans le domaine fiscal directement après les sessions des Chambres fédérales, ce de manière clairement structurée et concise. Il est ainsi assuré que les participants ne manquent aucune information et puissent mettre en pratique les éléments pertinents. Les participants

- connaissent les nouvelles lois, les modifications de loi et les nouveautés prévues en matière de fiscalité nationale et internationale.
- savent déduire en temps opportun les mesures pertinentes pour le travail pratique au quotidien.

Méthode

Les EXPERTsuisse Tax Sessions ont lieu tous les trimestres. Quatre manifestations par an sont prévues (à la suite des sessions).

Les EXPERTsuisse Tax Sessions commencent par une rétrospective des objets parlementaires actuels en matière de fiscalité.

L'accent est mis sur les conséquences de ces thèmes, afin que les participants soient à même de conseiller en connaissance de cause leurs clients, leurs collègues et les parties prenantes. Les différentes opinions et appréciations quant aux thèmes fiscaux actuels sont abordées dans le cadre d'une table ronde.

Service vidéo ultérieur

Les EXPERTsuisse Tax Sessions sont filmées dans toutes les régions linguistiques et la vidéo (avec la documentation en français, allemand et italien) est ensuite accessible aux membres.

Responsable Tax Sessions

Denis Boivin, avocat, expert fiscal diplômé, associé, membre du Directoire, Directeur Fiscalité et Droit BDO SA pour la Suisse

Intervenants

Denis Boivin, et en fonction des thèmes d'actualité, d'autres experts



Denis Boivin

Dates

13.01.2021 Lausanne 18 h
29.09.2021 Lausanne 18 h

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin-Constant 5
1003 Lausanne

Prix du séminaire

CHF 140.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

Seule la participation sur place avec le contrôle de présence correspondant et l'accompagnement professionnel (Q&A) est considérée comme formation continue.

Les EXPERTsuisse Tax Session valent pour une heure de formation continue (1 heure).

Selon les Directives d'EXPERTsuisse concernant la formation continue (DFC), la participation en direct est prise en compte. Par contre, le visionnage seul de l'enregistrement vidéo sans participation en direct ne l'est pas. Celui-ci est considéré comme de l'auto-apprentissage.¹

Information/Administration

- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
- ☐ Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse

- La fiscalité en mouvement EXPERTsuisse Tax Sessions
- ☐ 13 janvier 2021 (Lausanne, 18 h)
- ☐ 29 septembre 2021 (Lausanne, 18 h)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- ☐ Facture à l'adresse privée
- ☐ Facture à l'adresse professionnelle
- ☐ Correspondance à l'adresse privée
- ☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- ☐ Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais

Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-

Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.